

L'IMPLICATION DES PARENTS A L'ECOLE PERMET-ELLE D'AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE ?



Bénédicte LORIERES

ANALYSE UFAPEC
OCTOBRE 2020 | 10.20



Résumé

L'implication des parents à l'école permet-elle d'agir sur le climat scolaire ? Mais avant tout, qu'est-ce qui définit un bon climat scolaire ? Quels en sont les effets pour les élèves et l'équipe éducative ? Pourquoi faudrait-il que les parents s'impliquent dans l'école de leur enfant ? L'équipe éducative a-t-elle vraiment besoin des parents ?

Mots-clés

Partenariat, implication parents, climat scolaire, violence, harcèlement, conseil de participation, association de parents, bien-être, apprentissages, réussite, appartenance à l'école.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Introduction

Aujourd'hui, les parents sont reconnus officiellement comme des partenaires de l'école. On attend qu'ils s'investissent, aident les enseignants et directions dans des activités de l'école. Il est prévu également de les consulter sur certains points. Leur implication peut aller de l'accompagnement des enfants dans les devoirs, des rencontres avec les enseignants, jusqu'à l'investissement dans des actions ponctuelles ou dans les instances internes à l'école que sont l'association de parents et le conseil de participation. Dans certains établissements scolaires, une place est faite aux parents pour participer à la vie de l'école, dans d'autres leur implication est limitée.

Y a-t-il un impact sur le climat scolaire si les parents sont partenaires ? Pourquoi faudrait-il que les parents s'impliquent dans l'école de leur enfant ? L'équipe éducative a-t-elle besoin des parents ou au contraire leur implication ne risque-t-elle pas de mettre à mal le fonctionnement de l'école ? Quels sont les freins ? Et si l'implication des parents participe à un meilleur climat scolaire, en quoi doit-elle consister pour favoriser les apprentissages et la réussite ? Comment créer et maintenir une bonne ambiance dans l'école pour assurer le bien-être de tous, voilà un questionnement que nous retrouvons souvent dans nos régionales, entre parents responsables d'associations de parents.

Mais avant tout qu'est-ce qui définit un bon climat scolaire ? Quels sont les effets bénéfiques observés quand le climat est favorable, pour les élèves et l'équipe éducative ? En filigrane de cette analyse, c'est le droit au bien-être à l'école dont il est question, tant pour les élèves que pour l'équipe éducative.

Définition du climat scolaire

Pour certains chercheurs, le climat scolaire traduit les valeurs, les attitudes et les sentiments dominants dans l'établissement scolaire. *Il donne une idée générale du ton et de l'atmosphère qui règnent dans les rapports sociaux, de la valeur accordée aux individus, à la mission éducative de l'école et à l'établissement comme milieu de vie*¹.

Pour d'autres chercheurs², quatre éléments influencent le climat scolaire.

- **La sécurité** inclut les règles, les attitudes et les stratégies de l'école liées à des comportements inappropriés, comme le harcèlement, l'indiscipline, l'abus de substances illicites, l'absentéisme.

- **L'enseignement et l'apprentissage** incluent le soutien académique, les feedbacks et l'enthousiasme de l'enseignant, des aspects du curriculum, comme l'éducation à la citoyenneté, et les compétences socio-émotionnelles, et des indicateurs du développement professionnel de l'enseignant, du leadership de l'école, comme les collaborations entre enseignants, l'évaluation des enseignants, le soutien administratif et le projet éducatif de l'école.

- **Le climat relationnel** inclut les relations élèves-enseignants, la coopération entre élèves et le travail en groupe, le respect de la diversité, l'implication des parents et les résultats de ces indicateurs comme le sentiment d'appartenance à l'école et l'engagement.

- **L'environnement** institutionnel inclut les ressources de l'école comme les bâtiments, les équipements, les ressources éducatives et technologiques, et des indicateurs de l'organisation scolaire comme la taille des classes et des écoles et les modalités de regroupement des élèves.

De nombreux chercheurs établissent qu'un climat scolaire favorable permet³ l'amélioration du bien-être des élèves, des résultats scolaires, moins d'exclusion, moins d'absentéisme, une meilleure estime de soi pour les élèves. Un climat scolaire serein permet aussi de développer chez l'élève un sentiment d'appartenance à l'école⁴, et permet de se sentir soutenu, à l'école et à la maison. Il permet également de réduire les inégalités⁵.

Un bon climat scolaire permet par aussi de prévenir et de résoudre des phénomènes de harcèlement, et donc de diminuer la violence au sein de l'institution scolaire⁶.

¹ *Prévenir les violences à l'école*, sous la direction de Benoit Galand, Cécile Carra et Marie Verhoeven, Presses universitaires de France, 2012.

² Résultats de l'enquête PISA 2018 en Fédération Wallonie-Bruxelles, *Le climat scolaire*, sous la direction scientifique de Dominique Lafontaine, décembre 2019.

³ Qu'est-ce que le climat scolaire ? https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/doc_actus/Approfondissement_climat_scolaire.pdf

⁴ DEARBIEUX E., *Tous les bienfaits d'une bonne ambiance à l'école pour la réussite*, in La Libre, 25 avril 2017 :

<https://www.lalibre.be/belgique/tous-les-bienfaits-d-une-bonne-ambiance-a-l-ecole-pour-la-reussite-58fe34cecd70812a65a007c0>

⁵ DEARBIEUX E., *ibidem*.

⁶ <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/climat-scolaire2012.pdf>

Un autre effet bénéfique d'un bon climat scolaire est la motivation, tant pour l'élève que pour l'enseignant. Le nombre important de jeunes qui sont en décrochage et qui ne terminent pas leurs études pose la question de l'efficacité de notre système scolaire⁷. Une ambiance bienveillante en classe et dans l'école, le respect des élèves et de leur famille quelle que soit leur milieu ou leur origine...tout cela peut inciter les élèves à trouver de la satisfaction dans leur présence à l'école et dans les apprentissages.

Un climat scolaire positif a aussi des effets importants sur les équipes éducatives. Il signifie moins de burnout, moins de rotation des directions, moins d'absences pour maladie, un sentiment d'appartenance à l'école et plus de plaisir d'entrer en relation avec les élèves.

Pour ou contre l'implication des parents à l'école ?

Les résultats d'une récente enquête PISA⁸ posent un constat : l'implication des parents dans les activités de l'école en Fédération Wallonie-Bruxelles, comme d'ailleurs dans les deux autres communautés belges, est plus faible qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE. Faut-il se préoccuper de ces résultats ? Faut-il promouvoir cette implication parentale ? La question centrale de cette analyse est de savoir si l'implication des parents permet d'agir sur le climat scolaire. En d'autres mots, ont-ils un rôle à jouer pour que le climat scolaire soit davantage favorable au bien-être de tous, aux apprentissages et à la réussite ? Ou à l'inverse, y a-t-il un danger pour le fonctionnement de l'école ? Pour certains, enseignants, directions, mais aussi chercheurs, l'implication des parents dans l'école n'est pas toujours évidente, les expériences ne sont pas à chaque fois positives. Nous avons recueilli le témoignage d'une présidente d'un conseil de participation qui va dans ce sens : *il arrive que des parents ne soient pas bien accueillis par la direction ou l'enseignant, et cela suite à de mauvaises expériences : un parent qui se mêle trop de la pédagogie, qui critique régulièrement la façon de travailler et qui attend autre chose de l'enseignant. Il faut dire que les parents ne sont pas les professionnels de la pédagogie, chacun sa place*⁹.

Les parents se trouvent en dehors de ce qui se vit en classe, dans la cour de récréation, en dehors de la salle des profs. Dès lors, qu'est-ce qu'ils ont à voir avec le climat qui règne dans l'école ?

Des études montrent que directions et enseignants craignent l'implication décisionnelle des parents et ont tendance à *impliquer les parents dans des rôles traditionnels (les activités à l'extérieur de la classe, le suivi des devoirs et leçons à la maison, l'accompagnement lors de sorties éducatives, les campagnes de financement, etc.)*, et ils sont réticents à leur donner un pouvoir décisionnel¹⁰. C'est dans ce sens que le module d'animation « Notre place de parent dans l'école » a été mis en place par

⁷ LORIER B., *La motivation en contexte scolaire : quel est le rôle de l'école ?* <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0712-motivation-ecole.html>

⁸ Résultats de l'enquête PISA 2018 en Fédération Wallonie-Bruxelles, *Le climat scolaire*, sous la direction scientifique de Dominique Lafontaine, décembre 2019.

⁹ Témoignage recueilli le 29 septembre 2020.

¹⁰ LARIVÉE S., *La collaboration école-famille : quelles compétences les parents québécois jugent-ils nécessaires pour s'impliquer ?* <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2013-2-page-105.htmujii>

l'UFAPEC, pour permettre aux parents de mieux comprendre les rôles qui sont les leurs et la place qu'ils peuvent prendre au sein de l'établissement scolaire¹¹. D'autres balises existent pour éviter certaines dérives des parents, comme le règlement d'ordre intérieur de l'association de parents, qui permet de mettre un cadre et de définir la marge de manœuvre de chacun afin de prévenir les conflits¹².

Un autre frein à l'implication des parents est leur sentiment d'incompétence qui les empêche de participer à la vie de l'école. Si bon nombre de parents ne s'impliquent pas, ce n'est pas parce qu'ils sont démissionnaires, c'est parfois parce qu'ils n'osent pas. *Plusieurs parents n'estiment pas avoir les compétences nécessaires pour s'impliquer de façon soutenue ou pour participer à certains types d'activités (ex. suivi des devoirs, conseil d'établissement). Moins les parents sont scolarisés, plus ce sentiment est élevé*¹³. Une recherche québécoise a établi une liste de compétences jugées nécessaires par les parents pour s'impliquer dans l'école : *savoir lire et écrire, savoir organiser son temps pour participer à la vie scolaire, savoir établir de bonnes relations avec les éducateurs, savoir communiquer avec les éducateurs, savoir s'exprimer de façon compréhensible en français, savoir respecter, devant son enfant, l'action et les décisions des enseignants, savoir respecter les opinions des autres parents et des éducateurs*¹⁴. En collaboration avec les organisations représentatives des parents et des associations de parents d'élèves, les institutions scolaires n'auraient-elles pas intérêt à se préoccuper de ces compétences, afin de permettre une plus grande implication des parents ?

L'apport de la recherche relève que l'implication parentale peut avoir des effets bénéfiques sur le climat scolaire. *Une erreur commune est de faire du climat scolaire l'objet de la seule gouvernance interne des écoles et des établissements. Or l'approche par le climat scolaire, loin d'être une notion qui replie l'école sur elle-même, la considère au contraire comme étant elle-même élément du contexte. C'est bien dans ce sens élargi que pointe la métaphore du « climat ». La notion implique en particulier de prendre en compte le point de vue des parents d'élèves*¹⁵. Chaque établissement scolaire, chaque direction, chaque enseignant trouverait un intérêt à se demander quelles démarches sont mises en place, à son niveau, pour accueillir tous les parents et faire en sorte qu'ils puissent s'exprimer et être entendus.

D'autres chercheurs soulignent que les bénéfices que les enfants retirent de l'implication parentale dépassent le seul cadre du rendement scolaire. En effet, *l'implication parentale, dès le préscolaire, par le soutien au progrès de l'enfant, par la présence à l'école et les contacts rapprochés avec les enseignants, a des effets bénéfiques sur le bien-être et les compétences sociales de l'enfant*¹⁶.

¹¹ http://www.ufapec.be/files/files/chantiers-ufapec/place-des-parents/2017-09-PE-96_Place-des-parents.pdf

¹² <http://www.ufapec.be/en-pratique/guide-des-ap/une-ap-comment-2/une-ap-comment/comment-elaborer-notre-roi/>

¹³ LARIVÉE S., *La collaboration école-famille : quelles compétences les parents québécois jugent-ils nécessaires pour s'impliquer ?* <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2013-2-page-105.htm>

¹⁴ LARIVÉE S., *ibidem*.

¹⁵ http://pedagogie-62-medias.ac-lille.fr/eps/sante-amenagements-cours-ecole/bien-etre-ecole-et-climat-scolaire/depp-2015-EF-88-89-climat-scolaire-definitions-effets-politiques-publiques_510628.pdf

¹⁶ <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2014-2-page-97.html>



L'UFAPEC défend l'idée de l'implication active des parents, afin de participer à la construction d'un climat scolaire positif. En effet, cette implication constitue un levier qui permet à chaque élève d'être dans les meilleures conditions pour se sentir bien à l'école et pour apprendre. Le travail de l'UFAPEC est de promouvoir dans les établissements scolaires des relations école-famille empreintes de confiance et de compréhension, un partenariat bénéfique pour chacun. Les effets positifs d'un bon climat scolaire seront encore renforcés si les relations avec les familles sont constructives, si les enseignants connaissent et respectent les différentes cultures familiales et si les parents s'impliquent dans l'école de leur enfant. Cette implication peut se faire de différentes manières : en s'intéressant de la maison à la vie de la classe, aux devoirs, en rencontrant les enseignants lors de réunions régulières liées aux évaluations, en participant aux événements de l'école, en aidant de manière ponctuelle pour diverses activités, ou en intégrant une structure de représentation parentale. Nous avons rencontré une présidente d'AP qui est convaincue que l'implication des parents permet d'améliorer le climat au sein l'école. *Les enfants se sentent chez eux à l'école quand leurs parents s'impliquent au quotidien. Certains parents participent au montage d'un module de jeu, à la peinture d'une marelle ou d'une fresque au mur, à la pose d'un banc de l'amitié ou d'un arbre à livres (sorte de boîte aux livres) dans la cour de récréation. Le climat de l'école est à coup sûr meilleur si les parents sont présents, s'ils prennent en main ou participent à l'organisation d'un souper, d'une fête, d'une marche ADEPS, d'un carnaval, ou d'un quizz musical. Il arrive aussi que des parents accompagnent des classes pour une excursion ou une activité. Cela offre des moments de convivialité, et cela renforce chez les enfants le sentiment d'appartenir à l'école. Beaucoup de parents s'impliquent dans l'école de leurs enfants d'abord dans un intérêt personnel, d'autres parents dépassent cet intérêt individuel et touchent encore davantage au climat scolaire en portant leur attention à la vie collective de l'école¹⁷.*

Mais l'implication des parents peut-elle exister dans l'école sans aucune condition ? Il convient de nuancer par des garde-fous, et notamment par un cadre légal qui vient préciser l'implication des parents dans l'école.

En 1997, le décret Missions¹⁸ instaurait le conseil de participation (CoPa), obligatoire dans tous les établissements scolaires, regroupant des représentants de tous les partenaires de l'école, y compris les parents. Une des missions principales du CoPa est de débattre et d'émettre un avis sur le projet d'école.

Le 30 avril 2009, le Parlement de la Communauté française a voté un décret fixant un cadre légal pour les Associations de Parents : les parents ont désormais une place à part entière dans l'école de leurs enfants.

Depuis le 3 mai 2019, le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire rassemble en un seul texte toute la législation régissant aujourd'hui l'enseignement, afin que nous puissions mieux connaître tout ce qui concerne l'école et le parcours de nos enfants. Dans son chapitre intitulé « De la participation »¹⁹, reprend

¹⁷ Témoignage recueilli le 29 septembre 2020.

¹⁸ http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=401

¹⁹ Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, Chapitre III du 1^{er} livre, 3 mai 2019.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019050355&table_name=loi



cette dynamique fondamentale à une bonne vie de l'école en commençant par une première section traitant du conseil de participation et de ses missions, en poursuivant avec ce qui a trait aux délégués d'élèves et en se terminant avec les associations de parents d'élèves. Si le texte adopté n'a en rien modifié le décret AP de 2009, il introduit une nouveauté majeure : le fait de l'avoir intégré dans cette section affirme que les associations de parents font partie intégrante des structures de participation dans l'école !

Pour appuyer l'importance de l'implication des parents dans l'école pour assurer un climat scolaire positif, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit, en vue de l'élaboration des plans de pilotage²⁰, que les établissements poursuivent les objectifs d'amélioration permettant au système éducatif d'accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire²¹. Dans le cadre de ces plans de pilotage, chaque école doit identifier parmi 15 thématiques celles qui nécessitent des actions nouvelles à mettre en œuvre prioritairement, dont le partenariat et la collaboration avec les parents d'élèves de l'établissement, en concertation avec le CoPa²².

Les parents participent à développer un climat scolaire positif lorsqu'ils s'impliquent dans les relations au sein de l'école, mais aussi dans les apprentissages, en soutenant ces derniers à la maison. Le climat scolaire sera encore amélioré si les parents ont la possibilité de s'impliquer dans la sécurité de chacun, et notamment par rapport à des comportements à risques de certains élèves. Les parents ont également un rôle à jouer en développant chez leur enfant son sentiment d'appartenance à l'école, en renforçant les bons rapports qui règnent au sein de l'école, la valeur accordée à chacun... Si le jeune ressent une tension entre la famille et l'école, il sera dans une situation de conflit de loyauté et sa scolarité s'en ressentira. A contrario, si les parents trouvent un terrain d'entente avec l'enseignant ou la direction, s'ils apprennent à se connaître, ce dilemme compliqué à gérer pour l'élève pourra être évité. Le climat scolaire peut être amélioré lorsque l'école porte attention à la vie des familles, et lorsque les parents s'investissent dans la vie de l'école²³.

Même si cela reste une minorité, l'UFAPEC est consciente que certains parents ont parfois un comportement envahissant ou individualiste. Par exemple, tant que les enfants obtiennent de beaux résultats, que tout roule, certains parents ne désirent pas

²⁰ Le plan de pilotage définit les différentes stratégies de l'école concernant, par exemple, la réussite des élèves, la lutte contre l'échec et le décrochage, les outils numériques, l'accès à la culture et aux sports, la promotion à la citoyenneté, l'orientation, les discriminations, l'intégration des élèves à besoins spécifiques, le travail en équipe, la formation du personnel, la collaboration avec les parents. <http://www.ufapec.be/en-pratique/projets-en-cours/pacte-excellence/plans-pilotage-pe97-rubrique-pacte/>

²¹ Article 67 §3 du décret modifiant le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre afin de déployer un nouveau cadre de pilotage, contractualisant les relations entre la Communauté française et les établissements scolaires, modifié le 27 mars 2019.

²² *Démocratie scolaire, la représentation collective des parents au conseil de participation*, brochure UFAPEC et FAPEO, 2019 : http://www.ufapec.be/files/files/outils_brochures/2019-10-29-Brochure-CoPa.pdf

²³ Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C., Vrand, R. (2012). Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École. <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/climat-scolaire2012.pdf>



s'impliquer à l'école. Quand il s'agit de projets collectifs, les parents ne répondent pas toujours présents. Néanmoins, les parents ont leur place dans les réunions de l'association de parents et dans ses groupes de travail, ainsi que dans les réunions du conseil de participation²⁴, dans un climat de confiance et de respect envers les enseignants.

Conclusion

Les organisations représentatives des parents et des associations de parents, UFAPEC²⁵ et FAPEO²⁶, travaillent au quotidien pour expliquer le rôle de chaque partenaire de l'école et ainsi éviter les dérives de l'implication parentale. Ces organisations représentatives aident aussi les écoles à faire émerger chez les parents diverses compétences qui permettent de s'impliquer et d'agir positivement sur le climat de l'école, dans l'intérêt du bien-être et de la réussite de tous les élèves. Ces compétences peuvent être pour le comité de l'association de parents de réunir des parents afin de débattre notamment des questions soulevées au conseil de participation, ou d'assurer la circulation de l'information entre les parents d'élèves de l'école et leurs éventuels organes représentatifs. Le comité de l'association de parents a aussi pour rôle de susciter la participation active de tous les parents d'élèves de l'école en vue de leur permettre de jouer pleinement un rôle actif et responsable au sein de l'école de leurs enfants²⁷.

Agir sur le climat scolaire, c'est la responsabilité de tous les partenaires de l'école. Parmi ces partenaires, les parents ont un réel rôle à jouer pour maintenir ou améliorer ce climat scolaire, mais encore faut-il qu'ils s'y sentent autorisés, que les enseignants eux ne se sentent pas envahis ou remis en question dans leur expertise, que parents et enseignants puissent se rencontrer pour dépasser des craintes, voire des préjugés parfois tenaces, qui empêchent la construction d'un climat scolaire serein, pourtant gage de bien-être et d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de dépasser les idées toutes faites, en faisant basculer certaines représentations, tant du côté des parents que des enseignants, pour privilégier le dialogue.

Un vrai partenariat où l'école accueille et tient compte des avis des parents, c'est une réelle politique d'établissement et cela demande du temps, des changements, des moyens et des aptitudes relationnelles. Les rencontres entre les parents et les enseignants, informelles ou prévues, la participation des parents à la vie de l'école, tout cela est fondamental pour mieux se connaître et clarifier les attentes, les rôles et les compétences de chacun. Ces rencontres permettent de créer un contexte de sécurité indispensable pour le bien-être de tous.

²⁴ UFAPEC-FAPEO, *Démocratie scolaire – La représentation collective des parents au conseil de participation*, p. 32, octobre 2019 : http://www.ufapec.be/files/files/outils_brochures/ROI-CoPA-Mode-d-emploi.pdf.

²⁵ Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique. <http://www.ufapec.be>

²⁶ Fédération des Association de Parents de l'Enseignement Officiel. <http://www.fapeo.be>

²⁷Code de l'enseignement, chap. III, section III, article 1.5.3.14 §2 :

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019050355&table_name=loi